



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
4 juin 2009  
Français  
Original : anglais

---

### Comité du programme et de la coordination

Quarante-neuvième session

Session d'organisation, 30 avril 2009

Session de fond, 8 juin-2 juillet 2009

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

### État de la documentation

#### Note du Secrétariat

1. Conformément au paragraphe 8 de l'annexe de la résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social, la quarante-neuvième session du Comité du programme et de la coordination se tiendra au Siège du 8 juin au 2 juillet 2009.
2. Dans sa résolution 1988/77 sur sa revitalisation, le Conseil a rappelé que le Secrétariat devait distribuer la documentation de ses sessions et de celles de ses organes subsidiaires dans toutes les langues de travail, six semaines à l'avance.
3. À la section III de sa résolution 59/265, l'Assemblée générale s'est dite très préoccupée de constater que la règle des six semaines gouvernant la parution des documents n'était pas strictement respectée, notamment parce que les départements auteurs continuaient à présenter leurs textes en retard. Elle a prié le Secrétaire général de veiller à ce que ladite règle soit rigoureusement respectée. À la section III de sa résolution 60/236 B, notant qu'un volume important de textes continuaient d'être présentés en retard, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante et unième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences, un rapport sur tous obstacles au strict respect de la règle des 10 semaines et de celle des six semaines gouvernant la parution de la documentation avant les sessions, dans lequel il insérerait, le cas échéant, des propositions sur les mesures à prendre pour les éliminer. Elle l'a également prié d'étudier et de mettre au point un mécanisme permettant d'établir clairement à qui, au Secrétariat, incombait telle ou telle responsabilité, s'agissant de la présentation, du traitement et de la publication des documents, et de présenter un rapport détaillé sur la question au Comité des conférences pour qu'après plus ample examen et analyse celui-ci la saisisse de recommandations concrètes à sa soixante et unième session.

---

\* E/AC.51/2009/1.



4. Dans sa résolution 53/208 B sur le plan des conférences et ses résolutions et décisions ultérieures sur le sujet, dont la plus récente est la résolution 63/248, l'Assemblée générale a réitéré avec préoccupation la demande qu'elle avait faite au Secrétaire général de veiller à ce que les règles gouvernant la distribution simultanée des documents dans les six langues officielles soient strictement respectées.

5. À la section IV de sa résolution 63/248, l'Assemblée générale a demandé à nouveau au Secrétaire général de donner pour instruction à tous les départements du Secrétariat de faire figurer dans leurs rapports les éléments suivants, le cas échéant :

- a) Un résumé du rapport;
- b) Un récapitulatif des conclusions, recommandations et autres mesures proposées;
- c) Un rappel des faits utiles à connaître.

6. Dans ces résolutions, l'Assemblée générale a demandé à nouveau que, dans tous les documents présentés aux organes délibérants par le Secrétariat ou des organes d'experts pour examen et suite à donner, les conclusions et recommandations soient imprimées en caractères gras.

## Annexe

## État de la documentation de la quarante-neuvième session du Comité du programme et de la coordination

| <i>Point de l'ordre du jour</i>  | <i>Cote du document</i> | <i>Titre ou descriptif</i>   | <i>Date prévue de transmission</i> | <i>Date effective de transmission</i> | <i>Date prévue de publication</i> | <i>Stade</i> | <i>Bureau d'origine</i>  |
|--|-------------------------|--|------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|--|
| <b>2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux</b>      |                         |  |                                    |                                       |                                   |              |  |
|  | E/AC.51/2009/1          | Note du Secrétariat : ordre du jour provisoire annoté  |                                    |                                       |                                   | Publié       | DG/Secrétariat du CPC  |
|  | E/AC.51/2009/L.1        | Note du Secrétariat : état de la documentation   |                                    |                                       |                                   | Publié       | DG/Secrétariat du CPC  |
|  | E/AC.51/2009/L.2        | Note du Secrétariat : rapports du Corps commun d'inspection (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 59/267 de l'Assemblée générale)  |                                    |                                       |                                   | Publié       | DG/Secrétariat du CPC  |
| <b>3. Questions relatives au programme</b>                             |                         |  |                                    |                                       |                                   |              |  |
| <b>a) Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011</b> |                         |  |                                    |                                       |                                   |              |  |
|  | A/64/73                 | Rapport récapitulatif du Secrétaire général sur les modifications à apporter au plan-programme biennal pour l'aligner sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 (résolutions 58/269 et 62/224 de l'Assemblée générale)   |                                    |                                       |                                   | Publié       | Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité |
|  | A/64/74                 | Rapport récapitulatif du Secrétaire général sur les modifications à apporter au plan-programme biennal pour l'aligner sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 (résolutions 58/269 et 62/224 de l'Assemblée générale)<br><br>[A/64/6 (sect. 28C et 29)]<br><br>Programme 24       |                                    |                                       |                                   | Publié       | Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité |
|  | A/63/6/Rev.1            | Plan-programme biennal et priorités pour la période 2010-2011  |                                    |                                       |                                   | Publié       | Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité |
| <b>b) Évaluation</b>   |                         |  |                                    |                                       |                                   |              |  |
|  | A/64/63 et Corr.1       | Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le renforcement de la fonction d'évaluation et l'application des conclusions issues des évaluations dans le cadre de l'élaboration des programmes, de l'exécution et des directives de politique générale (résolution 62/224 de l'Assemblée générale) |                                    |                                       |                                   | Publié       | BSCI   |

| <i>Point de l'ordre du jour</i> | <i>Cote du document</i> | <i>Titre ou descriptif</i>   | <i>Date prévue de transmission</i> | <i>Date effective de transmission</i> | <i>Date prévue de publication</i> | <i>Stade</i> | <i>Bureau d'origine</i>                     |
|---------------------------------|-------------------------|--|------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|---|
|                                 | E/AC.51/2009/2          | Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur une évaluation de l'appui des Nations Unies aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et à l'Afrique (résolution 61/235 de l'Assemblée générale)    |                                    |                                       |                                   | Publié       | BSCI  |
|                                 | E/AC.51/2009/3          | Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de l'évaluation approfondie du programme Affaires politiques (résolutions 61/235 et 62/224 de l'Assemblée générale)   |                                    |                                       |                                   | Publié       | BSCI  |
|                                 | E/AC.51/2009/4          | Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal concernant l'évaluation thématique des réseaux de gestion du savoir aux fins de la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 61/235 de l'Assemblée générale)        |                                    |                                       |                                   | Publié       | BSCI  |
|                                 | E/AC.51/2009/5          | Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'évaluation thématique des enseignements tirés de l'expérience : protocoles et pratiques (résolution 61/235 de l'Assemblée générale)   |                                    |                                       |                                   | Publié       | BSCI  |
|                                 | E/AC.51/2009/6          | Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'évaluation thématique des organes de coordination de l'Organisation, qui doit être entreprise conformément aux résolutions 48/218 B, 54/244 et 59/272 de l'Assemblée générale (résolution 61/235 de l'Assemblée générale) |                                    |                                       |                                   | Publié       | BSCI  |
| <b>4.</b>                       |                         | <b>Questions de coordination</b>   |                                    |                                       |                                   |              |   |
|                                 |                         | <b>a) Rapport du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination</b>  |                                    |                                       |                                   |              |   |
|                                 | E/2009/67               | Rapport d'ensemble annuel du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination pour 2008/09 (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social)  |                                    |                                       |                                   | Publié       | CCS   |
|                                 |                         | <b>b) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique</b>   |                                    |                                       |                                   |              |   |
|                                 | E/AC.51/2009/7          | Rapport du Secrétaire général sur l'engagement du système des Nations Unies en faveur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (résolutions 59/275, 62/224 et 63/247 de l'Assemblée générale)   |                                    |                                       |                                   | Publié       | Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique |

| <i>Point de l'ordre du jour</i> | <i>Cote du document</i> | <i>Titre ou descriptif</i>   | <i>Date prévue de transmission</i> | <i>Date effective de transmission</i> | <i>Date prévue de publication</i> | <i>Stade</i> | <i>Bureau d'origine</i> |
|---------------------------------|-------------------------|--|------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|--------------|-------------------------|
| <b>5.</b>                       |                         | <b>Rapport(s) du Corps commun d'inspection</b><br>(Voir E/AC.51/2009/L.2)  |                                    |                                       |                                   |              | Publié                  |
| <b>6.</b>                       |                         | <b>Rationalisation des méthodes de travail et des procédures du Comité du programme et de la coordination dans le cadre de son mandat</b><br>(résolutions 62/224 et 63/247 de l'Assemblée générale)  |                                    |                                       |                                   |              |                         |
| <b>7.</b>                       | E/AC.51/2009/L.3        | <b>Ordre du jour provisoire de la cinquantième session</b><br>Note du Secrétariat contenant l'ordre du jour provisoire du Comité et la liste des documents de la cinquantième session du Comité (résolution 1894 (LVII) du Conseil économique et social) |                                    |                                       |                                   |              | DG/Secrétariat du CPC   |
| <b>8.</b>                       | E/AC.51/2009/L.4        | <b>Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quarante-neuvième session</b><br>Projet de rapport du Comité et additifs et Add.1   |                                    |                                       |                                   |              | DG/Secrétariat du CPC   |